

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Boulleret s'est réuni le 2 mars 2018 à 20 h 30 à la mairie,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BILLAUT, Maire.

**PRÉSENTS** : Mmes BERTIN – CHOPINEAU - LEFEBVRE – MAUPAS –RAIMBAULT - VINCK -  
MM. - BILLAUT – BERNARDIN – BUFFET - PINARD – REZARD -ROBINET - ROUSSET

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme PAURON – M. de VOGÜÉ

-----

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le procès-verbal de la séance précédente :

**Adopte** le Compte de gestion 2017 dressé par le Percepteur, et le compte administratif dressé par l'ordonnateur qui présentent un excédent de fonctionnement de 515 650.28 € et un déficit d'investissement de 140 055.47 €.

### **Décide**

- d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2017 comme suit :
  - excédent de fonctionnement (recettes) : 375 594.81 €
  - déficit d'investissement (dépenses) : 140 055.47 €
  - affectation en investissement (recettes) : 140 055.47 €

### **Vote**

- le budget 2018 de la commune qui s'équilibre en recettes et dépenses à 1 568 941.00 € en section de fonctionnement et à 5 646 805.18 € en section d'investissement

**Adopte** : le compte de gestion 2017 du budget assainissement dressé par le Percepteur et le compte administratif 2017 du budget assainissement dressé par l'ordonnateur qui présentent excédent d'exploitation de 25 973.88 € et un excédent d'investissement de 188 991.34 €

### **Vote**

- le budget 2018 du service assainissement qui s'équilibre en recettes et dépenses à 87 563.88 € en section d'exploitation et à 235 963.34 € en section d'investissement

### **Adopte** :

- le compte de gestion 2017 du budget Lotissement des Vieilles Vignes dressé par le Percepteur et le compte administratif 2017 du budget Lotissement des Vieilles Vignes dressé par l'ordonnateur présentant un déficit de fonctionnement de 469 728.36 € et un excédent d'investissement de 637 500 €

### **Vote**

- le budget 2018 du Lotissement des Vieilles Vignes qui s'équilibre en recettes et dépenses à 937 382.21 € en section d'investissement et vote en suréquilibre la section de fonctionnement soit 802 682.21 € en recettes et 792 795.57 € en dépenses

### **Décide**

- d'inscrire en section d'investissement du budget principal 2018, la somme de 5 000 € pour l'achat de panneaux divers et 5 000 € pour l'achat de petit matériel

### **Autorise**

- le Maire à signer la convention de mise en place du service d'instruction des autorisations du droit des sols par la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire

### **Décide**

- de transférer à la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire la compétence complémentaire à la GEMAPI correspondant aux alinéas 11 et 12 de l'article L211-7 du code de l'environnement

- de poursuivre les travaux d'aménagement des places de l'Eglise et des Tilleurs (Phase 2) et autorise le Maire à signer les devis des établissements SIMIER, PISSIER, SIREV et Style et Patrimoine d'un montant total de 10 761.42 € HT
- de retenir le devis de l'entreprise Neuilly S.A.S. à Marmagne d'un montant de 540 € HT relatif au relevé topographique pour l'étude paysagère et d'accessibilité des abords de la mairie en relation avec l'édification de l'école maternelle
- de remplacer la sono du foyer rural et autorise le Maire à signer le devis de l'entreprise Electro Plus de Sancerre d'un montant de 4 360.98 € HT
- de renouveler l'adhésion de la commune à la SPA du Cher pour l'année 2018 contre le versement d'une cotisation d'un montant de 694 €
- d'acquérir deux parcelles aux abords du Quartier des Vieilles Vignes
- de refuser un Legs de 8 000 €, le contenu du testament n'étant pas suffisamment explicite et engageant la collectivité sans limite de durée

### **Approuve**

- le plan de financement des travaux de rénovation énergétique de l'école primaire d'un montant de 225 840 € HT et autorise le Maire à solliciter des subventions auprès de la Préfecture dans le cadre de la DETR, de la Région dans le cadre de l'action 35 du plan isolation des bâtiments publics et associatifs du Pays Sancerre Sologne et du SDE18
- la mise en place d'une Mutuelle Communale et l'engagement de la commune dans un partenariat avec la MOS et autorise le Maire à signer la convention liée à cette action

### **Décide**

- de prendre une motion contre la fermeture de la maternité du bassin de vie de Cosne et demande sa réintégration dans une structure publique

### Questions diverses :

#### M. le Maire :

- donne lecture de divers courriers de remerciements : Directrice de l'école de Boulleret pour les travaux de réfection de la cour d'école, de la Paroisse pour la réparation du chauffage de l'Eglise et de la famille Barthe pour avoir mis à l'honneur Monsieur Fernand Barthe pour son dévouement sportif et associatif en lui attribuant le diplôme et la médaille du Ministère de la Jeunesse et des Sports
- informe le Conseil que la commune a été labellisée « Village Internet 2018 2@ »
- donne lecture de l'arrêté Préfectoral du 18 janvier 2018 portant extension de compétence de la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire – compétence facultative « établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques »
- informe que le cabinet de kinésithérapeute ouvre le 6 mars 2018 et que les locaux peuvent accueillir d'autres professionnels de santé

Tour de table :

- Mme Maupas propose de réfléchir avec les élèves pour l'aménagement de la cour de l'école primaire et informe que la Chambre d'Agriculture réalisera une animation « plantation jachères fleuries » aux élèves de cycle III dans le cadre du Zéro pesticide
- M. Rézard rappelle que la brocante de Rognon se tiendra le 8 avril prochain
- Mme Chopineau signale que les passages piétons de Ménétréau et du Gravereau sur la RD 751 sont effacés et que l'expérimentation menée avec le SMICTREM pour la réduction des déchets par la mise à disposition de poules noires du Berry est en préparation
- M. Rousset demande que les jardins partagés mis à disposition des habitants aux abords du Quartier des Vieilles Vignes, soient labourés avant d'être attribués
- M. Buffet informe le Conseil que dans le cadre du centenaire de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, une exposition qui relate les témoignages d'un habitant de Boulleret a été labellisée et sera présentée au public au mois de novembre prochain
- Mme Vinck informe qu'une réunion sera programmée prochainement dans le cadre de l'agenda 21 – action « redécouvrir les chemins de randonnées »

-----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures et quarante-cinq minutes

Le Maire,  
Jean-Louis BILLAUT